LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE : 121,890

6 CA

NOM : Fort

PRÉNOMS : Louis Nicolas

né le 29 Juillet 1883

à Benon (Meuse)

BREVET FAIT

NUMÉRO D'INSCRIPTION : 92.059

du 1-1-1938 au 30-6- " 500
Dr 300

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 28 DÉC 1924 rendu sur le rapport du Ministre de Guerre

pour prendre rang du ... en qualité de

Capitaine au 18e Régiment de Tirailleurs

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
	15 JAN 1925	à Metz	25 FÉV 1925

2 MAR 1925

NUMÉRO D'INSCRIPTION : 39.898

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'honneur

par décret du 2 DECE 1937 rendu sur le rapport du Ministre de LA GUERRE

pour prendre rang du ... en qualité de Chef de

Bataillon au 151e Rgt d'Infanterie

Date de départ 3 JANV 1938	de la décoration	du brevet	du livret de traitement
		BREVET FAIT 30 MAI 1938	151e Rgt d'Infie à Metz (Moselle)

19 FEV 1938

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'honneur

par décret du ... rendu sur le rapport du Ministre de ...

pour prendre rang du ... en qualité de ...

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

élevé à la dignité de **Grand-Officier** de la Légion d'honneur

par décret du ... rendu sur le rapport du Ministre de ...

pour prendre rang du ... en qualité de ...

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

élevé à la dignité de **Grand'Croix** de la Légion d'honneur

par décret du ... rendu sur le rapport du Ministre du ...

pour prendre rang du ... en qualité de ...

Date de départ	de la décoration	du brevet	du livret de traitement

1002

Date du décès : 11-10-50 (Maire de Sens)

23

58-708-1924. [27414]

ÉCHÉANCE

du 1er janvier 1938.

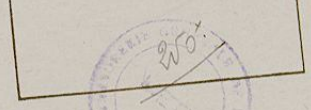

[15430]

Corps. { 16e RÉG. de TIRAILLEURS ALGÉRIENS

MODÈLE N° 53.

RÈGLEMENT
du 20 mars 1906 sur l'administration des corps de troupe.

FORMAT DU PAPIER :
Hauteur 0m,36
Largeur 0m,28

ÉTAT DES SERVICES

de Monsieur le Capitaine Fort

N° MATRICULE.

NOM (Écrit en bâtarde). { Fort

Prénoms : Louis Nicolas   Surnom :

ÉTAT CIVIL.
Né le 29 Juillet 1883, à Senon, canton de Spincourt, dépt de la Meuse
fils de Alcide et de dame Didat Cécile
domiciliés à Senon, canton de Spincourt, département d Meuse
Marié le 22 Août 1908, à d
alors domiciliée à , département d
Autorisation d(1) Cdt 3e Bon du 154 RI en date du 3 Juin 1908   1 enfants : masculin, féminin.

(2)

SIGNALEMENT
Cheveux blonds, yeux bleus, front : inclinaison , hauteur , largeur , nez : dos , base ,
hauteur , saillie , largeur , visage ; renseignements physionomiques complémentaires
. Taille : 1 mètre 62 cent. ; taille rectifiée : 1 mètre cent.

Marques particulières :

Arrivé au corps le 5 février 1903, comme engagé volontaire

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi. 1	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus. 2	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2. 3	DURÉE DES SERVICES — EN ACTIVITÉ. Ans. 4	Mois. 5	Jours. 6	EN NON-ACTIVITÉ. Ans. 7	Mois. 8	Jours. 9	OBSERVATIONS. 10
Engagé Vre pour 3 ans à la mairie de Verdun le 5-2-03 a été compris sur la liste de recrut. de la cl. 03 de la subdivision de Mézières N° 43 de tirage dans le canton de Spincourt N° 2590 au registre Mle du Recrut.									
154 RI	2e classe	5. 2 - 1903							
154 RI	Caporal	26. 9. 03							
154 RI	Sergent	24. 9. 05							
154 RI	Sergt fourrier	21 - 9 - 06							
155 RI	Sergent	1 - 9 - 09							
155 RI	Sergt fourrier	24 - 9 - 11							
155 RI	Sergt Major	25 - 9 - 12							
155 RI	adjudant	2 - 6 - 14							
155 RI	S/Lieutt à TT	13 - 10 - 14							
155 RI	S/Lieut à T.D	22 - 2 - 15							
155 RI	Lieut à TT	23 - 4 - 15							
Évacué pour maladie Hopl de Bar-le-Duc Périgueux du 26.6.15 au	— d —	21 - 7 - 15							
convalescence 2 mois	— d —	28. 7. 15							
71e RI 9e Bon	— d —	8 - 12 - 15							
171 RI J.O du 5.4.16	Lieut. à T.D.	4 - 4 - 16							
276 RI	— d —	29 - 10 - 16							
411 RI	— d —	16 . 9 . 17							
~~411 RI~~ Rang d'ancienneté de J.O du 20. 4. 16	S/~~Lieut~~ à TD	15 . 10 . 14							
411 RI	Capitaine TD	28 - 6 - 18							
Décret du 26-7-18 J.O du 26.7.18 et 12e Regt d'Infie	— d —	29 - 10 - 18							
161 RI chargé du matériel D. M. 2956 du 10-2-20	d	10 - 2 - 20							
161 RI chargé du matériel D.M. 23.2.20 J.O du 26.2.20	— d —								
Remis Capitaine Ct Actif D.M du 9-6-21 J.O du 10.6.21	— d —	10 - 6. 21							
Totaux à reporter.									

(1) Indiquer, suivant le cas, de qui émane l'autorisation de mariage, ainsi que la date de cette autorisation.
(2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps et de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changements de nom (dates du décret ou du jugement), etc.

Très. n° 76. — Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault. — 1.

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DÉSIGNATION des différents corps, positions diverses, écoles, missions, etc., où l'officier a servi. (1)	GRADES successivement obtenus. (2)	DATES correspondant à chacune des inscriptions des colonnes 1 et 2. (3)	DURÉE DES SERVICES — En activité — Ans. (4)	Mois. (5)	Jours. (6)	En non-activité — Ans. (7)	Mois. (8)	Jours. (9)	OBSERVATIONS. (10)
		Report. . . .							
Rayé des contrôles du 161 R.I par suite de la dissolution du Regt	Capitaine T.D	1 - 1 - 22							
et affecté 18 R.T.A D.M du 9.1.22 J.O du 10.1.22	— d° —	1 - 1 - 22							
Chargé du matériel	— d° —	27. 1. 22							
Remplacé commandant de Cie au corps J.O du 10.11.23		8. 11. 23							
Proposé pour maintien en activité invalidité inférieure à 10 % par la comm. spéciale de réforme de Metz du 9.11.22 aucune lésion affectant [illegible] interlimitale. Bon état général									
Occupation pays rhénans	— d° —	4 - 12. 23							
Rentré de l'A.F.R.	— d° —	10 - 1 - 24							
Maintenu en service D.M. N° 2461 3/1 du 9.2.24									
Inscrit au tableau de concours pour chevalier de la Légion d'honneur en 1924									
Promu dans l'ordre de la Légion d'honneur chevalier Décret du 28.12.24 J.O du 30.12.24	— d° —								
		Totaux.							

Date de la cessation de service dans le corps :

Motifs de la cessation de service dans le corps :

Lieu où l'officier se retire :

Pour les décédés, genre et lieu de mort, s'il y a lieu :

CAMPAGNES	ANS.	MOIS.	AFFAIRES auxquelles l'officier a pris part. (Dates des affaires.)
contre l'Allemagne			1914 Bataille de la Marne
zone des armées du 2.8.14			15 Bois de la Gruerie
camp. double au 26.6.15			16 Verdun
Intérieur du 27.6.15			17 Verdun
camp. simple au 7.12.15			18 Moncel (Lorraine)
Zone des armées du 8.12.15			octobre et novembre 18 bataille de St Quentin
camp. double au 6.8.19			
Intérieur du 7.8.19			
camp. simple au 23.10.19			
Haute Silésie du 10.1.22 au 24.1.22			
Occupation pays rhénans du 4.12.23 au 9.1.24			

BLESSURES :

De guerre.	En service commandé.

1° Actions d'éclat et citations à l'ordre de l'armée.	2° Lettres et témoignages officiels de satisfaction du ministre, etc.
O. du 32e C.A. N° 263 du 18.2.15	
O. du Regt 411e N° 200 du 3.3.18	

DÉCORATIONS :

Françaises.	Étrangères.
Croix de Guerre 1 palme vermeil 1 étoile bronze	
Médaille de Victoire Décret [illegible] du [illegible].6.19	
Médaille commémorative fse de la grande guerre Instr. min. du 20-1.21	
Chevalier de la Légion d'honneur Décret du 28.12.24 J.O du 30.12.24	

Nous, soussigné, Trésorier du ______, certifions l'exactitude du présent état des services établi par nos soins d'après les dispositions de l'article 56 du décret du 20 mars 1906, portant règlement sur l'administration des corps de troupe.

A Metz, le 14 Janvier 1925.

Le Trésorier,

Vérifié :
Le Major,

Vu : *Le Président du Conseil d'administration.*

EXTRAIT DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

de la commune de Sivry

déposés au Greffe du Tribunal Civil de 1re Instance de MONTMÉDY (Meuse)

L'an mil huit cent quatre-vingt trois

le vingt neuf juillet à huit heures du matin

est né à Sivry, arrondissement de Montmédy, département

de la Meuse, de Alcide Forth

et de Cécile Didote, son épouse, un enfant du

sexe masculin qui a reçu les prénoms de Louis Nicolas,

Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au registre et

délivré sur papier libre pour service administratif.

Contracté mariage le 22 août 1908 à Sivry, avec Marie Amélie Deidot.

Montmédy, le 26 JANV 1925

LE GREFFIER DU TRIBUNAL,

IMP. ALLAIN - ELBEUF 110337

M Le Capitaine Fort Louis Nicolas du 18e régiment de Tirailleurs.

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

N° Mle : 121,896

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sera adressé ultérieurement à l'intéressé.

LÉGION D'HONNEUR.

RÉCÉPISSÉ DE DÉCORATION.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu la décoration d Chevalier de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyée par le Grand Chancelier (1).

A Metz, le 7 - 2 - 1925.

(1) Aucune admission au traitement n'étant possible sans pièces d'identité, le présent récépissé devra être renvoyé, avec indication de l'adresse du titulaire, au Grand Chancelier, accompagné :

1° d'un extrait d'acte de naissance;

2° d'un état signalétique et des services.

18-662-1923. [28377]

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR
ET
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET TRAITEMENTS.

N° 121,896

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le sept février mil neuf cent vingt cinq.

Nous, Hurault de Ligny Colonel Commandant le 18e Regiment de Tirailleurs

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du

et après avoir fait prendre les armes à u Regiment avons fait placer devant le front de bataille M. le Capitaine Fort Louis Nicolas nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous « sont conférés, nous vous faisons Chevalier *de la Légion « d'honneur ».*

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Metz, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, (signature)

Le Délégué, Hurault de Ligny

32-385-1924. [8179]

M Fort (L.N.)

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.
N° M[le] 121896

NOTA :
Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

RÉCÉPISSÉ DE BREVET.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu le brevet de Chevalier de la Légion d'honneur, qui m'a été envoyé par le Grand Chancelier.

A Metz, le 6 Mars 1925.

Le capitaine Fort

Fort

66-662-1924. [18152]

NOTA. — Le présent récépissé doit être renvoyé au Grand Chancelier après avoir été rempli et signé.

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1er BUREAU.

N° 121.896

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Six Janvier mil neuf cent trente huit

Nous, Général de Division Tochon cdt la 42e Division d'Infanterie

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du

et après avoir fait prendre les armes à

avons fait placer devant le front de bataille M. Fort Louis Nicolas Chef de Bataillon 151e Rgt d'Infanterie -

nommé OFFICIER de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

6e

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« *Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous* « *sont conférés, nous vous faisons* OFFICIER *de la Légion* « *d'Honneur* ».

Puis, nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après, le présent procès-verbal a été signé par le récipiendaire et par nous, et transmis à la Grande Chancellerie.

Fait à Metz les jour, mois et an que dessus.

ADRESSE :

24-Coq. 10 k.-J. 2056-37. [8179

Le Récipiendaire,

[signature]

Le Délégué,

R Tochon

DIVISION D'INFANTERIE
LE GÉNÉRAL Cdt

Joindre au Procès-verbal le livret de traitement de CHEVALIER
(Exécution de la C. M. 3364m du 14 février 1927.)